

La problématique de performance des petites et moyennes entreprises : Enjeux et perspectives

The problem of performance of small and medium-sized enterprises: Issues and perspectives

KAKUDJI NGOY Christian

Chef de Travaux

Université de Kamina

Faculté des sciences économiques et de gestion

Laboratoire Ekonomia Congo

République Démocratique du Congo

BANZA WA ILUNGA Rince

Assistant chercheur

Université de Kamina

Faculté des sciences économiques et de gestion

Laboratoire Ekonomia Congo

République Démocratique du Congo

OMARI MUTEREZI Fiston

Assistant chercheur

Université de Kamina

Institut supérieur des techniques professionnelles et appliquées de Lubumbashi

Faculté des sciences économiques et de gestion

Laboratoire Ekonomia Congo

République Démocratique du Congo

Résumé : Aujourd'hui, la faillite et le déclin deviennent des concepts inacceptables par toutes les entités économiques au monde ; en effet, depuis le début des crises économiques qui ont surgi ces trente dernières années conduisant bon nombre d'entreprises à la faillite à cause du manque des moyens à recourir pouvant leur permettre de financer leurs activités, toutes les entreprises se heurtent le plus vite possible aux investissements tant financiers que matériels pouvant leur permettre d'assurer un long cycle de vie économique

Dans l'analyse économique, l'entreprise est considérée comme la cellule de base de la production. La théorie classique de la firme lui assigne un objectif de maximisation du profit en fonction de ses recettes et de ses coûts, et présuppose l'existence d'un centre de décision unique. Les modèles néoclassiques ont permis une prise en compte de la multiplicité des fonctions de production, c'est-à-dire des relations entre facteurs de production et biens produits tout en respectant l'hypothèse de l'unicité du centre de décision.

Mots-clés : performance, petites et moyennes entreprises, Enjeux, perspectives.

Abstract: Today, bankruptcy and decline are becoming unacceptable concepts for all economic entities in the world; indeed, since the beginning of the economic crises which have arisen over the past thirty years, leading a good number of companies to bankruptcy because of the lack of resources to be used to



enable them to finance their activities, all companies come up against the problem as quickly as possible investments, both financial and material, that can enable them to ensure a long economic life cycle

In economic analysis, the company is considered as the basic unit of production. The classical theory of the firm assigns it an objective of maximizing profit according to its revenues and its costs, and presupposes the existence of a single decision-making centre. Neoclassical models have made it possible to take into account the multiplicity of production functions, i.e. the relationships between factors of production and goods produced while respecting the hypothesis of the uniqueness of the decision-making center.

Keywords: performance, small and medium enterprises, challenges, perspectives.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.7025703>

I. INTRODUCTION

De nos jours, avec la mondialisation de l'économie et l'ouverture des frontières, les entreprises se livrent à une concurrence très agressive pour l'écoulement de leurs produits dans un marché où seules les entreprises bien organisées peuvent se permettre une bonne part de marché. A l'inverse, les entreprises de faible organisation sont appelées à se marginaliser à disparaître.

Ainsi, les PME étant considérées comme valeur stratégique en raison de leur importance. Il est devenu la pierre angulaire du fait qu'il est source de progrès d'amélioration potentiels dans les pays émergents et en voie de développement.

La survie de telle entreprise passe nécessairement par l'amélioration de leur performance. D'où une analyse des enjeux de l'heure et un diagnostic des perspectives constitue un élément incontournable pour la pérennisation des PME.

En effet, pour maîtriser des situations de plus en plus complexes, il est impérieux de repenser aux conjonctures actuelles des PME et de proposer des pistes de solution pour la survie des PME.

QR. Quelles perspectives pour les PME en République Démocratique du Congo ?

II. OBJECTIF DE LA RECHERCHE

Nous avons été motivé par le souci de comprendre les enjeux que présente les petites et moyennes entreprises avant et durant la crise sanitaire entrainé par la covid-19 et entreprendre les perspectives des PME dans l'avenir.

III. REVUE DE LA LITTÉRATURE

III.1 FONDEMENT THEORIQUE

1.1 HISTORIQUE DES PME CONGOLAISES

Après l'indépendance du Congo, comme tout pays jeune s'est trouvé confronté à des nombreux problèmes importants ; les déséquilibres causés par le départ précipité des européens au lendemain de l'indépendance a conduit le pays dans une situation celle où les congolais

devraient prendre conscience de responsabilité, cependant, le manque des capitaux, d'équipements, des technologies et de la maîtrise en gestion rendant la tâche difficile.

La création d'un ministère des classes moyennes et de l'accès au crédit n'a pas résolu le problème des gestions courantes des PME nées sur les centres de structures coloniales. Devant conclure à la nécessité de la création de structure d'encadrement susceptible de favoriser le développement intégral de l'initiative privée nationale, les résultats de ces recommandations furent la promulgation en janvier 1973 d'un ensemble de loi créant un cadre particulier complémentaire de promotion intégrale des PME congolaises (KASONGO Paulin, 2006).

Il s'agit des lois :

- 73/010 du 05 janvier 1973 instituant un régime d'agrément particulier pour les PME.
- 73/010 du 05 janvier 1973 portant création et organisation d'un office de promotion des PME congolaises (OEC). Elle est modifiée et complétée par l'ordonnance loi n°73-221.
- 73 / 012 du Janvier 1973 portant création d'un fonds de garantie de crédits accordés aux PME Congolaises.

L'idée qui a incité le gouvernement à son temps zaïres à promouvoir les PME était que ces dernières contribuent forcément au développement du pays.

A cet appel le gouvernement a mis certains avantages au profit des entrepreneurs des PME donc parmi lesquels nous avons :

- Exonération pendant cinq ans au maximum à dater de son entrée en production, de la contribution professionnelle sur les bénéfices ;
- Autorisation de déduire de son bénéfice imposable les sommes dépensées au titre de formation ou perfectionnement du chef d'entreprise ou son personnel ;
- L'exonération de la superficie des propriétés immobilières bâties ;
- L'exonération des droits d'enregistrement au registre de commerce et des droits sur la constitution de la société ou de coopération ;
- L'exonération des droits et de la contribution sur le LT

1.2 ORGANISATION DES PME CONGOLAISES

Par organisation nous démontrons l'image que le gouvernement congolais donne aux PME pour que celle-ci s'appelle ainsi.

Pour le gouvernement congolais, est appelé PME l'unité économique dont le nombre des salariés varient entre 1 à 10.

1.3 CARACTERISTIQUE DE PME CONGOLAISES

La majeure partie de la population se réfugie dans le secteur informel, c'est l'une des caractéristiques de base de notre économie faite d'une politique d'emploi pouvant résorber une grande partie des chômeurs et une politique salariale équilibrée.

Nous avons regroupé d'une part les caractéristiques qu'on peut déceler dans les PME congolaises et celles qu'on peut soit vérifier dans les PME d'une manière générale.

1.3.1 CARACTERISTIQUE GENERALES

Il s'agit ici des critiques évoqué par MIRCOYEN

- La propriété : souvent un seul homme ou sa famille c'est-à-dire le patron ou ses parents directs, il y a confusion des patrimoines
- La responsabilité : le patron est le seul décideur dans l'entreprise
- L'existence d'un objectif particulier des richesses : la recherche de la rémunération personnelle a un rôle important
- La flexibilité : lui permet de s'adapter aux modifications environnementales des investissements se décidant en dehors d'un plan d'ensemble cohérent mais sur base des décisions prises au jour les jours, au fur et à mesure que les liquidités apparaissent automatiquement.
- Une faible autonomie : un bon nombre des PME évoluent en situation de sous-traitance dépendant du système bancaire et largement défavorisé dans le financement.

1.4 ROLE ET IMPORTANCE DES PME

1.4.1 ROLE DES PME

Le rôle de la PME dans le Pays est très grand et diversifié.

La PME produit ses effets dans tous les domaines de la vie social et certains effets ne peuvent être mesurée car ils sont difficilement saisissables comme le chargement dans toutes ses formes par contre d'autres sont quantifiables comme le changement des habitudes de consommation. Comme tous les pays du monde, les PME congolaises contribuent largement à l'extension du marché d'emploi et de développement de différents secteurs (E. LOPEZ et MUCHUIIK, 1997).

1.4.2 IMPORTANCE

Les PME constituent un moteur économique, par sa capacité absorbante, elles résorbent le chômage en créant l'emploi, elle rémunère les capitaux investis à travers la réalisation d'une production elles jouent un rôle important permettant à l'état à percevoir les impôts et les taxes qui lui sont dus par les contribuables.

Il nous sera impérieux de décortiquer en long et en large l'importance des PME sur le plan politique, économique, social et fiscal dans les paragraphes qui suivent

a. SUR LE PLAN POLITIQUE

L'existence des PME favorisent la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux, elles peuvent se lancer et de consolider les tissus économiques adapter au besoin du pays.

b. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Sur le plan économique les PME peuvent assurer une utilisation des certains produits qui chaque fois sont objet d'importation qui handicape l'économie nationale suite à l'avancée significative de répartition qui cependant qui fait que le pays importateur réalise une balance déficitaire et par conséquent entraîne une sortie de devise vers les pays exportateur. Ainsi, nous rappelons que les PME jouent un rôle indispensable et constituent une épine dorsale ou une plaque tournante de toute une économie (Jean-Jacques GAUGUET, 1978).

Elles présentent également un avantage aussi intéressant que l'on observe dans la gestion compte tenu de leur petite taille, le contrôle le suivi des objectifs est facile à réaliser. Il est facile de relever la situation financière de celle-ci en recourant aux dettes pour financer les activités selon le besoin de trésorerie nous indique la somme à emprunter.

La PME exerce les effets d'entraînement en ce sens qu'elles contribuent à la valorisation des ressources nationales par la création d'une activité telle que l'agriculture pour le commerce alimentaire, l'intégration des secteurs artisanaux, pour une entreprise manufacturière etc.

Elles constituent au développement ou du secteur tertiaire elles concourent à l'accroissement du produit national brut

La création des PME favorise la diversification de la structure industrielle, en même temps elles aident à exploiter les ressources utiles et recelant ainsi la formation du capita.

En effet lorsque la demande d'un produit déterminé est restreinte à la production de petite quantité est souvent la seule solution de l'échange à l'importation.

Les PME facilitent par conséquent la substitution de fabrication locale aux importations.

c. SUR LE PLAN SOCIAL

La création des PME est considérée comme un moyen de résoudre le chômage, elle est aussi sans doute le signe de la vitalité du peuple congolais et de sa capacité de s'adapter aux situations nouvelles. Nombreux sont ceux qui trouvent dans les PME leur moyen de substance

Les PME favorisent une répartition des richesses entre différentes couches de la population par l'accès de celle-ci aux revenus du travail. Ainsi les PME sont les centres de développement de la main d'œuvre

d. SUR LE PLAN FISCAL

Il est impérieux pour un état de fiscaliser et de prêter une vigilance remarquable à se secteur de PME. Car les PME se développent en partie non négligeable dans l'informel et ne sont pas par conséquent contrôler par le pouvoir public. De ce fait l'élargissement de l'assiette fiscale vise le point de vie financier à entraîner l'imposition de toutes les PME car le secteur renfloue la caisse de l'Etat et contribue ainsi au développement économique et social de notre pays

1.5 TYPES DE PME

Il y a deux types des PME qui sont

- Celle œuvrant dans l'économie structurée des PME formelles groupées dans la plus part au sein de l'office de promotion des entreprises au Congo.
- Celles œuvrant dans le secteur non structuré de l'économie, ce sont des activités productrices des biens matériels, immatériels qui s'exercent hors les normes légales. Par définition les entreprises du secteur informel ne sont pas déclarées et ne déclarent pas leur main d'œuvres, elles sont isolées par ce qu'elles ne respectent pas les règles
 - De leur existence.

1.6 REGIME FISCAL APPLICABLE AUX PME

a) PME de 1^{ère} catégorie

Les petites et moyennes entreprises de la première catégories sont soumises au régime d'imposition de droit commun prévu par l'ordonnance –loi n°69-009 du 10 février 1969 et n°69-058 du 05 Décembre 1969, telles que modifiées et complétées à ce jour, relatives respectivement aux impôts cédulaires sur les revenus, et à l'impôt sur le chiffre d'affaire.

b) PME de 2^{ème} catégorie

Les petites et moyennes entreprise de la 2^{ème} catégories sont imposées suivant des bases réelles annuelles des revenus et du chiffre d'affaire qu'elles réalisent et selon le barème d'imposition au taux progressif des personnes physiques prévu par l'article 84 de l'ordonnance-loi n° 69-003 du 10 Février 1963 telle que modifié et complété à ce jour.

Les petites et moyennes entreprises des 2^{ème} catégories doivent souscrire et déposer au début de chaque année, avant le 1^{er} mars, une déclaration conforme au modèle défini par l'administration faisant Etat des éléments caractéristiques de l'exploitions de synthèse simplifiée tels que prévus par le plan comptable général congolais.

Elles doivent également tenir la comptabilité prévue par les dispositions visant les agents économiques de 3^{ème} catégorie du plan comptable général congolais et être en mesure de représenter à toutes les requêtes des agents des impôts, les livres leurs dépenses, les pièces justificatives y afférents ainsi que les inventaires annuels et le détail des immobilisations.

Ainsi, toutes les disposition de Droit commun notamment celles relatives au contrôle, à la réclamation, aux recours, au droit de rappel, au droit de rappel, au recouvrement, aux garanties du trésor et aux pénalités fiscales sont applicables aux petite et moyennes entreprises de deuxième catégorie et que dire de celle de celle de troisième catégories.

c) PME de 3^{ème} catégorie

Les petite et moyenne entreprises de troisième catégorie sont soumises au régime d'imposition forfaitaire en matière de contribution cédulaire sur les revenus professionnels et d'impôts sur le de chiffre d'affaire à l'intérieur.

Les petites et moyennes entreprises de troisième catégorie doivent souscrire et déposer avant le 1^{er} février de chaque année une déclaration fiscale conforme au table de synthèse modèle réduit tels que prévu par le plan comptable congolais.

Elles doivent également été en mesure de présenter à toutes requête des agents des impôts des livres comptable tenue conformément aux dispositions légales retraçant le détail par ordre chronique de toute leurs recettes et de toutes leurs dépenses ainsi que les pièces justificatives y afférente.

Les petites et moyennes entreprise de troisième catégories relevant du régime d'imposition forfaitaire peuvent opter pour l'imposition selon le régime simplifié à bénéfice et du chiffre d'affaire imposable, et de remplir toutes les obligations fiscales est comptables prévues par ce régime. Cette option est irrévocable pendant au moins trois exercices suivants celui au cours duquel elle a été levée.

La contribution forfaitaire est établie conformément au tarif fixé et par le ministre ayant les finances dans ses attributions. Elle est payée par voie de rôle, ce qui n'est pas le cas avec le PME de 4^{ème} catégorie.

d) PME de 4^{ème} catégories

Sans préjudice des dispositions légales règlementant le petit commerce, les petites et moyennes entreprises relevant du régime de la patente acquittent une contribution forfaitaire sur les revenus professionnels et sur le chiffre d'affaire à l'intérieur, nous dit l'article du décret-loi n°086 du 10 juillet 1998 portant régime fiscale des PME

La contribution forfaitaire est fixée en fonction de la classification des entreprises individuelles relevant de la patente

Notons que le ministre ayant les finances dans ses attributions détermine la classification des entreprises individuelles relevant de la patent et le taux de la contribution forfaitaire.

Les personnes exemptées de la patente ne sont pas assujetties à l'impôt à charge de l'entreprise individuelle relevant la patente est effectuée par quotité trimestrielle, avant le dernier jour du trimestre considéré et constaté par un timbre fiscal posé sur la patente délivrée par l'autorité locale.

La patente et le timbre fiscale visés à l'alinéa précédent sont conformes aux modèles déterminés par le ministre ayant les finances dans ses attributions. Le contribuable patente est tenu de

présente sa patente revue de timbres fiscaux à toutes réquisitions d'un agent du moins mandater par les autorités compétentes, nous dit l'article 17 du texte précité.

III.2 DISCUSSION EMPIRIQUE

- **NSENGIYUMVA E.**, dans son mémoire intitulé « impact du contrôle de gestion sur la rentabilité et l'efficacité des PME rwandaises », il suppose que l'introduction du système de contrôle de gestion pour les petites et moyennes entreprises qui n'en ont pas et le renforcement ou l'amélioration de ce système pour les petites et moyennes entreprises qui l'ont initié pourrait remédier aux obstacles qui empêchent la rentabilité et la pérennité des PME. Il ajoute que le contrôle de gestion constitue un outil fondamental qui assure la rentabilité et l'efficacité des PME rwandaises ; il s'agit d'un outil qui permet aux dirigeants de prendre des décisions nécessaires quant à l'utilisation des ressources de façon si optimale pour maximiser leurs résultats.
- **MWEMA ILUNGA.**, dans son mémoire intitulé « Redynamisation des industries et petite et moyenne entreprise comme facteur d'émergence et de la réduction de la pauvreté dans les entités territoriales décentralisées ». il constate que la redynamisation des IPMES pourrait lutter contre la pauvreté de la population congolaise en ce qu'elles emploient la main d'œuvre locale qui facilite l'accélération de la croissance dans le circuit économique.

IV. HYPOTHESES ET METHODOLOGIE

IV.1 HYPOTHESES

L'objectif des PME est la création des richesses. Par le fait que, son exploitation serait fonction de leurs rentabilités qui dépendraient aussi de leur environnement ce qui expliquerait la performance des PME. Cela étant, cette situation serait tributaire d'une pérennisation des PME et par conséquent on assisterait à la distribution de revenu aux employés qui leurs permettent de consommé le bien et service pour la satisfaction de leurs besoins.

IV.2 METHODOLOGIE DE RECHERCHE

« Dans le cadre de l'économétrie, nous pouvons considérer qu'un modèle consiste en une « présentation d'un phénomène sous forme d'équation dont les variables sont des grandeurs économiques. L'objectif du modèle est de représenter les traits les plus marquants d'une réalité qu'il cherche à styliser. Le modèle est donc l'outil que le modélisateur utilise lorsqu'il cherche à comprendre et à expliquer des phénomènes. Pour ce faire, il émet des hypothèses et explicite des relations. » (Régis Bourbonnais, 9^{em} Ed 2015)

« L'approche structurelle de la modélisation des séries chronologiques utilise la théorie économique pour modéliser la relation entre les variables étudiées. Malheureusement, la théorie économique n'est souvent pas assez riche pour fournir des spécifications dynamiques qui identifient toutes ces relations. En outre, l'estimation et l'inférence sont compliquées par le fait que les variables endogènes peuvent apparaître dans les deux les membres (gauches et droits) des équations structurelles.

Pour analyser et expliquer les faits, on recourt également à la méthode systémique que GUY ROCHE (1968) définit comme : « toute recherche théorique ou empirique qui, partant du

postulat que la réalité sociale présente les caractères d'un système, interprète et explique les faits sociaux par des liens d'interdépendance qui les relient entre eux et qui en forment une totalité ». L'analyse systémique vise à découvrir les lois d'arrangement de la réalité sociale considérée comme un ensemble organisé, ordonné. (Adrien MULUMBATI, 2010)

V. RESULTATS DE L'ETUDE

V.1 EVALUATION DE LA PERFORMANCE

La performance se mesure avec des critères (ou des indicateurs) qualitatifs ou quantitatifs de résultat. Pour mesurer l'efficacité, on utilise un critère qui exprime un rapport entre le résultat obtenu et l'objectif visé. Pour mesurer l'efficience, on utilise un critère qui exprime un rapport entre le résultat obtenu et les moyens mis en œuvre.

En effet, pour évaluer la performance, il est nécessaire d'effectuer des mesures au niveau financier, économique, organisationnel et social.

V.1.1 ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE

1.1.1. Détermination du fonds de roulement net

Tableau n°1 : Evolution du fonds de roulement net

ANNEE	Capitaux permanents (1)	Immobilisés nets (2)	FR=1-2
2017	163 913 400,00	42 530 000,00	121 383 400,00
2018	190 072 725,66	47 247 753,85	142 824 971,81
2019	271 845 851,58	66 040 025,03	205 805 826,55
2020	313 699 227,32	78 595 110,34	235 104 116,98
2021	288 378 361,95	81 898 347,18	206 480 014,77

Source : Auteurs

Il se dégage de ce tableau que le FR de la PANIKA est positif durant toutes les années sous examen, c'est-à-dire que les capitaux permanents ont été en mesure de couvrir la totalité des immobilisations nettes.

1.1.2. Détermination du besoin en fonds de roulement

Tableau n°2 : Evolution du besoin en fonds de roulement

ANNEE	Valeurs d'exploitation(1)	Valeurs réalisables(2)	Dettes à Court Terme(3)	BFR=1+2-3
2017	189 920 000,00	0	84 522 600,00	105 397 400,00
2018	220 475 594,33	0	109 282 066,09	111 193 528,24
2019	285 296 634,81	0	109 743 288,76	175 553 346,05
2020	478 448 791,69	0	315 537 117,71	162 911 673,98
2021	501 510 567,76	0	410 106 105,75	91 404 462,01

Source : Auteurs

Il se révèle de ce tableau que la PME n'a pas une capacité de financement effective pour son exploitation qui accuse un besoin de financement.

1.1.3. Détermination de la trésorerie nette

Tableau n°3 : Calcul de la trésorerie nette

ANNEE	FRN (1)	BFR (2)	TN=1-2
2017	121 383 400,00	105 397 400,00	15 986 000,00
2018	142 824 971,81	111 193 528,24	31 631 443,57
2019	205 805 826,55	175 553 346,05	30 252 480,50
2020	235 104 116,98	162 911 673,98	72 192 443,00
2021	206 480 014,77	91 404 462,01	115 075 552,76

Source : Auteurs

Il découle de ce tableau que la PME a disposé d'une trésorerie nette positive, cela signifie qu'elle peut effectuer le placement à terme car elle dispose d'une capacité de financement.

1.1.4. Appréciation de la liquidité

Tableau n°4 : Détermination de différentes liquidités

RUBRIQUES	2015	2016	2017	2018	2019
Actif circulant	189 920 000,00	220 475 594,33	285 296 634,81	478 448 791,69	501 510 567,76
Disponibilités	15 986 000,00	31 631 443,58	30 252 480,50	72 192 443,00	115 075 552,76
Réalisables	0	0	0	0	0
Passif court	84 522 600,00	109 282 066,09	109 743 288,76	315 537 117,71	410 106 105,75
RLG=1/4	2,246972999	2,017491087	2,599672727	1,516299557	1,222880032
RLR=2+3/4	0,189132847	0,289447708	0,275665882	0,228792237	0,280599462
RLI=2/4	0,189132847	0,289447708	0,275665882	0,228792237	0,280599462

Source : Auteurs

Il se dégage de ce tableau que le ratio de liquidité générale est supérieur à 1, c'est-à-dire que les valeurs circulantes sont en mesure de couvrir les dettes à court terme. Pour ce qui est de la liquidité réduite, l'entreprise ne saurait honorer tous ses engagements à court terme avec les encaissements provenant des paiements de débiteurs et de ses disponibles dans la mesure où ce ratio est inférieur à 1. Avec la liquidité immédiate inférieure à 1, les disponibles de la PME ne sauraient couvrir les dettes à court terme.

V.2 APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DE LA PANIKA A TRAVERS LES INDICATEURS HORS TFR

V.2.1 L'Excédent Brut D'Exploitation

Tableau n°5: EBE

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020	2021
valeur ajoutée (1)	58 285 100,00	64 052 534,54	82 876 970,56	97 330 272,64	105 516 807,88
Subvention d'équipement (2)	0	0	0	0	0
Impôt et taxes (3)	1 257 600,00	1 397 102,64	1 952 784,75	2 127 905,51	294 446,16
Charges du Personnel (4)	18 000 000,00	19 996 698,08	27 950 163,43	30 456 662,78	31 736 711,50
1+2=5	58 285 100,00	64 052 534,54	82 876 970,56	97 330 272,64	105 516 807,88
3+4=6	19 257 600,00	21 393 800,72	29 902 948,18	32 584 568,29	32 031 157,66
EBE=5-6	39 027 500,00	42 658 733,82	52 974 022,38	64 745 704,35	73 485 650,22

Source : Auteurs

L'EBE est positif pour toutes les années ce qui veut tout simplement dire que la PME dispose d'une certaine performance.

V.2.2 Détermination du cash-flow et autofinancement

Tableau n°6 : Cash-flow et autofinancement

RUBRIQUES	2015	2016	2017	2018	2019
Résultat avant impôt (1)	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87
Dotation aux amort et pr (2)	15 370 000,00	17 074 958,30	23 866 333,99	31 387 283,03	32 706 444,35
Reprise sur amort et prov (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capacité d'autofinancement (A)=1+2-3	39 027 500,00	42 658 733,82	52 974 022,38	64 745 704,35	73 485 650,22
Dividendes (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tantièmes (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres allocations (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autofinancement (B)=A-5-6-7	39 027 500,00	42 658 733,82	52 974 022,38	64 745 704,35	73 485 650,22
Bénéfices distribués (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash-flow (C=B+8)	39 027 500,00	42 658 733,82	52 974 022,38	64 745 704,35	73 485 650,22
Impôts sur les bénéfices (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash-flow brut (D)=C+9	39 027 500,00	42 658 733,82	52 974 022,38	64 745 704,35	73 485 650,22

Source : Auteurs

L'autonomie financière existe et même le cash-flow de la PANIKA évolue positivement.

V.3 EVALUATION DE DIFFERENTES RENTABILITES

Tableau n°7: Les différentes rentabilités de la PANIKA

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires (1)	175 100 000,00	188 542 200,61	243 431 948,36	410 864 780,17	511 040 396,96
Capitaux permanents (2)	163 913 400,00	190 072 725,66	271 845 851,58	313 699 227,32	288 378 361,95
Total Actif (3)	248 436 000,00	299 354 791,75	381 589 140,34	629 236 345,03	698 484 467,69
Résultat net d'exploitation (4)	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87
Rentabilité commerciale=4/1	0,14	0,14	0,12	0,08	0,08
Rentabilité économique=4/3	0,10	0,09	0,08	0,05	0,06
Rentabilité financière=4/2	0,14	0,13	0,11	0,11	0,14

Source : Auteurs

Ce tableau nous montre l'évolution de différentes rentabilités de la PME au cours de la période sous examen. Ainsi donc, rentabilité commerciale n'excède même pas 14%, la rentabilité économique (le taux de rendement des actifs) est jusqu'à 10% comme son point culminant, la rentabilité financière de capitaux apportés par les propriétaires a comme niveau maximum 14%. Tout ceci montre toujours que la PME est peu rentable.

V.4 ENJEUX ET PERSPECTIVES DES PME EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Il reste assez compréhensible au regard des résultats issus de cette investigation que les PME en République Démocratique du Congo, à l'instar de la petite et moyenne entreprise de panification reste jusqu'à ce jour moins performante suite à des effets des sources multiples dont la gravité est plus remarquable dans la situation financière.

Ces obstacles ayant une panoplie de sources et de formes, les uns d'origine interne à l'exemple du manque d'un service de contrôle de gestion au sein des PME ; ceci dit, tout le monde fait ce qui lui semble bon à faire et met les intérêts de la PME à côté et les autres d'origine externes dont la plus récente est la crise sanitaire apporté par la pandémie à covid-19 qui n'a seulement pas terrasser le monde, mais particulièrement a été aussi la principale cause de non rentabilité des petites et moyennes entreprises congolaises.

Cette étude a démontré dans son ensemble que la PME disposait d'un fonds de roulement positif, de la capacité d'autofinancement et bien d'autres, mais elle est restée moins rentable d'où les conséquences majeurs sur le développement socio-économiques demeure lent en République Démocratique du Congo.

CONCLUSION

La PME produit ses effets dans tous les domaines de la vie social et certains effets ne peuvent être mesurée car ils sont difficilement saisissables comme le chargement dans toutes ses formes par contre d'autres sont quantifiables comme le changement des habitudes de consommation. Comme tous les pays du monde, les PME congolaises contribuent largement à l'extension du marché d'emploi et de développement de différents secteurs.

Afin de donner vie et assurer un cycle de vie performant de ces entreprises, Il est impérieux pour un état de fiscaliser et de prêter une vigilance remarquable à se secteur de PME. Car les PME se développent en partie non négligeable dans l'informel et ne sont pas par conséquent contrôler par le pouvoir public. De ce fait l'élargissement de l'assiette fiscale vise le point de vie financier à entrainer l'imposition de toutes les PME car le secteur renfloue la caisse de l'Etat et contribue ainsi au développement économique et social de notre pays.

Elles présentent également un avantage aussi intéressant que l'on observe dans la gestion compte tenu de leur petite taille, le contrôle le suivi des objectifs est facile à réaliser. Il est facile de relever la situation financière de celle-ci en recourant aux dettes pour financer les activités selon le besoin de trésorerie nous indique la somme à emprunter.

La PME exerce les effets d'entraînement en ce sens qu'elles contribuent à la valorisation des ressources nationales par la création d'une activité telle que l'agriculture pour le commerce alimentaire, l'intégration des secteurs artisanaux, pour une entreprise manufacturière etc.

La théorie des organisations se fonde quant à elle sur l'hypothèse inverse : il existe une multiplicité de centres de décision n'ayant qu'une connaissance imparfaite de leur environnement et les contradictions entre leurs différents objectifs rendent l'optimisation exceptionnelle. La théorie des organisations cherche donc à rendre compte du fonctionnement interne de l'entreprise en s'intéressant aux flux monétaires, aux comportements, à la hiérarchie réelle, à la psychologie, à la gestion et à l'économie. Elle s'éloigne de l'approche purement économique comme le fait aussi l'approche juridique pour laquelle l'entreprise est tout autant une cellule économique qu'une cellule sociale. Le rôle fondamental de l'entreprise dans la société a donc amené à une limitation des droits des détenteurs du capital de l'entreprise pour prendre en considération non seulement les intérêts des clients mais aussi ceux des salariés. Le droit de l'entreprise ne se limite donc pas au droit commercial, c'est-à-dire au droit des commerçants, mais fait aussi appel au droit du travail ou au redressement judiciaire. Par exemple, les entreprises de plus de trois cents salariés doivent chaque année établir un bilan social légal qui est soumis pour avis au comité d'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE

1. KASONGO Paulin, *les stratégies de PME en RDC, mémoire inédit, UNIKIN, FSEG, 2006.*
2. MULUMBATI Ngasha A., « Manuel de sociologie générale », ed. Africa, Lubumbashi, 1982.
3. CADICEC-INFORMATIQUE, 3^e trimestre 1998 N°73, « La PME Congolaise et les effets de la mondialisation de
4. E. LOPEZ et MUCHUIIK, les petits et grands enjeux : le Développement agro-alimentaire local, tome I, ed Harmattan, Paris, 1997, P.21
5. Jean-Jacques GAUGUET, Réflexions méthodologiques sur la connaissance de la Pauvreté, Thèse d'état-Universitaire de Bordeaux 1, 1978, P. 118
6. Les PME, « un véritable pôle de développement » acte du colloque in CADICOC information N°39 FIKIN (1984)

ANNEXES

ETATS FINANCIERS D'UNE PME DE LA RDC

BILANS COMPTABLE AU 31 DECEMBRE (EN MILLIER DE FRANC CONSTANT)

RUBRIQUE	2017	2018	2019	2020	2021
I. ACTIF					
A. IMMOBILISES					
Immobilisés bruts	57 900 000,00	64 322 712,15	89 906 359,02	109 982 393,37	114 604 791,54
Amortissements	15 370 000,00	17 074 958,30	23 866 333,99	31 387 283,03	32 706 444,35
Immobilisés nets	42 530 000,00	47 247 753,85	66 040 025,03	78 595 110,34	81 898 347,18
B. ACTIF CIRCULANT					
Stocks	189 920 000,00	220 475 594,33	285 296 634,81	478 448 791,69	501 510 567,76
Total Actif Circulant	189 920 000,00	220 475 594,33	285 296 634,81	478 448 791,69	501 510 567,76
C. TRESORERIE-ACTIF					
Mouvement de fonds	15 986 000,00	31 631 443,58	30 252 480,50	72 192 443,00	115 075 552,76
Total Trésorerie-Actif	15 986 000,00	31 631 443,58	30 252 480,50	72 192 443,00	115 075 552,76
TOTAL ACTIF	248 436 000,00	299 354 791,75	381 589 140,34	629 236 345,03	698 484 467,69
II. PASSIF					

A. CAPITAUX PERMANENTS					
Capital	113 450 000,00	126 034 744,27	176 163 668,93	191 961 577,34	200 029 439,99
Réserves	14 178 000,00	12 172 434,49	30 815 055,18	56 661 237,02	12 809 289,39
Report à Nouveau	12 627 900,00	26 281 771,38	35 759 439,09	31 717 991,63	34 760 426,69
Résultat Net	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87
Total Capitaux Permanents	163 913 400,00	190 072 725,66	271 845 851,58	313 699 227,32	288 378 361,95
B. PASSIF COURT					
Fournisseurs	65 265 000,00	87 888 265,37	79 840 340,58	282 952 549,43	378 074 948,09
Personnel	18 000 000,00	19 996 698,08	27 950 163,43	30 456 662,78	31 736 711,50
Etat	1 257 600,00	1 397 102,64	1 952 784,75	2 127 905,51	294 446,16
Total Passif court	84 522 600,00	109 282 066,09	109 743 288,76	315 537 117,71	410 106 105,75
TOTAL PASSIF	248 436 000,00	299 354 791,75	381 589 140,34	629 236 345,03	698 484 467,69

Source : Fédération des Entreprises du Congo

COMPTES DE RESULTAT EN MILLIERS DE FRANCS CONGOLAIS CONSTANTS

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	175 100 000,00	188 542 200,61	243 431 948,36	410 864 780,17	511 040 396,96
Achat MP	87 024 900,00	94 432 407,00	107 297 494,18	254 274 640,36	333 605 203,46
MARGE BRUTE	88 075 100,00	94 109 793,61	136 134 454,18	156 590 139,81	177 435 193,50
Consomm interm	29 790 000,00	30 057 259,07	53 257 483,62	59 259 867,17	71 918 385,62
VALEUR AJOUTEE	58 285 100,00	64 052 534,54	82 876 970,56	97 330 272,64	105 516 807,88
Impôts et taxes	1 257 600,00	1 397 102,64	1 952 784,75	2 127 905,51	294 446,16
Charges de perso	18 000 000,00	19 996 698,08	27 950 163,43	30 456 662,78	31 736 711,50
EBE	39 027 500,00	42 658 733,82	52 974 022,38	64 745 704,35	73 485 650,22
Reprises de prov	-	-	-	-	-
Transferts de charges	-	-	-	-	-
Dot. aux amort/prov.	15 370 000,00	17 074 958,30	23 866 333,99	31 387 283,03	32 706 444,35
RESULTAT D'EXPL.	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87
Produits financier	-	-	-	-	-
Charges finance	-	-	-	-	-
RESULTAT FINAN	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87
Produits except	-	-	-	-	-
Charges except	-	-	-	-	-
RESULTAT COUR	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87
Résultat sur cess	-	-	-	-	-
Participation	-	-	-	-	-
RESULTAT AV. IMPÔTS	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87
Impôts sur le bén	-	-	-	-	-
RESULTAT NET	23 657 500,00	25 583 775,52	29 107 688,39	33 358 421,32	40 779 205,87

Source : Fédération des Entreprises du Congo